

RAPPORT ANNUEL

2018 – 2019

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur



Commission scolaire des Chic-Chocs

L'organisation

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

43, rue Fontenelle

C.P. 39

Gaspé (Québec)

G4X 6R1

(418) 368-2489 poste 3800



L'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de St-Majorique compte dans son école, pour l'année 2018-2019, un nombre total de 141 élèves inscrits dans huit groupes, incluant un groupe « Passe-Partout » :

- un groupe de Passe-Partout (14 élèves);
- une classe de maternelle (19 élèves);
- une classe de 1^{re} année (20 élèves);
- une classe de 2^e année (21 élèves);
- une classe de 3^e année (12 élèves);
- une classe de 4^e année (20 élèves);
- une classe de 5^e année (18 élèves);
- une classe de 6^e année (17 élèves).

En ce qui concerne le service de garde pour l'année scolaire 2018-2019, environ 65 enfants le fréquentent sur une base régulière. Par fréquentation régulière, on entend les élèves qui sont inscrits pour les périodes du matin, du midi et de fin de journée (après l'école) pour un minimum de trois jours par semaine. Cependant, de 60 à 80 élèves le fréquentent sur l'heure du dîner.

En 2018-2019, l'équipe-école est composée de :

- une direction (60% d'une tâche);
- une animatrice « Passe-Partout » (une demi- journée par deux semaines);
- une enseignante de maternelle;
- six titulaires de niveau primaire;
- deux enseignantes d'éducation physique (28 périodes par cycle de 9 jours);
- deux enseignants d'anglais (pour un total de 16 périodes par cycle de 9 jours);
- un enseignant de musique (12 périodes par cycle de 9 jours);
- deux orthopédagogues (un poste à 100% et un autre à environ 25% d'une tâche);
- cinq éducatrices spécialisées (en début d'année, un poste de 24h, un de 23h, un de 17,5h et un de 10h par semaine);
- une responsable en service de garde (35h par semaine);
- quatre éducatrices en service de garde (2 postes de 20h, 1 poste de 15h et 1 poste en surcroît);
- une secrétaire (80% d'une tâche);
- une psychologue scolaire (42 jours pour l'année);
- une conseillère d'orientation (28 jours pour l'année);
- un psychoéducateur (quelques jours dans l'année);
- une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) (11% d'une tâche);
- une technicienne en documentation (engagée en cours d'année à raison de 3h par semaine) et une technicienne en loisirs (engagée en cours d'année à raison de 2h par semaine pour le projet vert);
- un concierge contractuel;

À cette équipe se joignent périodiquement une orthophoniste, une hygiéniste dentaire et une infirmière scolaire.

Le conseil d'établissement

Pour l'année 2018-2019, cinq parents siègent au conseil d'établissement en plus de la directrice, quatre enseignantes et un membre du personnel administratif. De plus, un membre de la communauté se joint également aux rencontres.

Les membres du conseil d'établissement sont :

- **Monsieur Daniel Sigouin**, président et membre parent
- **Madame Agnès Kourio**, vice-présidente et membre parent
- **Madame Isabelle Guénette**, membre parent et représentante au comité de parents
- **Madame Stéphanie Harnois**, membre parent
- **Madame Chantal Dufort**, membre parent et substitut au comité de parents
- **Madame Jocelyne Fortin**, membre de la communauté
- **Madame Mona Lavoie**, secrétaire d'école
- **Madame Monique Allen**, enseignante de la classe de maternelle
- **Madame France Côté**, enseignante de la classe de 5^e année
- **Madame Johanne Gleeton**, enseignante de la classe de 6^e année
- **Madame Sarah-Anne Johnson**, enseignante soutien et orthopédagogue
- **Madame Patricia Rioux**, directrice

C'est par une communication efficace et une dynamique de confiance que tous les membres du conseil d'établissement ont participé aux rencontres, et ce, toujours dans le souci du bien-être des élèves qui fréquentent notre établissement. Outre l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en septembre 2018, cinq séances régulières ont eu lieu au cours de l'année ainsi qu'une séance extraordinaire.

Le conseil d'établissement a comme fonctions et pouvoirs de déterminer les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves, d'informer la communauté des services offerts par l'école et de rendre compte de leur qualité.

Il exerce aussi ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école. Dans ce contexte, il est appelé à décider ou à approuver, est consulté ou informé, selon les sujets traités.

Cette année, le conseil d'établissement a, entre autres, adopté le nouveau projet éducatif de l'école. Il s'est assuré que le processus effectué par la direction d'école correspondait à ce qui est prescrit dans la Loi sur l'instruction publique.

La Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

La Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de St-Majorique a pour mission de supporter le projet éducatif de l'école en l'appuyant financièrement. Elle vise le développement de tous les élèves en contribuant à la réalisation de projets académiques, sportifs, communautaires et culturels. Elle a aussi pour but de bonifier l'instauration de saines habitudes de vie et d'offrir un milieu d'apprentissage qui répond aux besoins, intérêts et capacités de nos enfants.

Les membres de ce conseil d'administration sont :

- Christian Mainville, président
- Sébastien Simard, vice-président
- Alexandre Boulay, administrateur
- Jenny Perry, administratrice
- Jean-François Fournier, administrateur
- Patricia Rioux, directrice de l'école



En 2018-2019, la Fondation a fait quelques activités de financement : Tournoi de hockey balle, cantine de la finale régionale de karaté et marché aux puces. Des organismes de la communauté, tels que les Fermières de St-Majorique, ont été présents pour soutenir la Fondation dans ses activités. L'ensemble de ces activités de recherche de financement ont amassé un total d'environ 2000,00 \$.

La Fondation de l'école est désormais reconnue à titre d'organisme de charité. Cette reconnaissance lui permet désormais d'émettre des reçus d'impôt pour dons de charité aux particuliers.

Perspectives pour 2019-2020 : La Fondation poursuivra sa mission auprès de l'école. La Fondation sera particulièrement en soutien du projet cour d'école qui devrait prendre davantage forme à l'automne 2019. Un comité cour d'école est formé, une demande de plan préliminaire est adressée en fonction des besoins émis.

Le projet éducatif

L'année 2018-2019 a été le théâtre de la réalisation du nouveau projet éducatif de l'école. À la base de ce dernier, l'équipe-école a déterminé leurs valeurs communes ainsi que leur vision de la réussite éducative. Ensuite, le portrait de l'école a été réalisé par la direction afin de colliger l'ensemble des données permettant aux acteurs concernés par la réussite éducative des élèves d'identifier les enjeux propres à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. De ces enjeux ont découlé des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles qui seront poursuivis dans le projet éducatif 2019-2022. Le conseil d'établissement a été informé tout au long de la démarche et s'est assuré que la direction d'école respecte le processus prescrit dans la Loi sur l'instruction publique. En juin 2019, le conseil d'établissement procédait à l'adoption du nouveau projet éducatif de l'école. Ce projet éducatif sera mis en œuvre à l'intérieur d'un plan d'action annuel dont les moyens seront déterminés par l'équipe-école.



Ainsi, pour l'année scolaire 2018-2019, le projet éducatif (mis en oeuvre dans le plan de réussite) des années antérieures a été reconduit. Étant donné le processus en cours pour la réalisation d'un nouveau projet éducatif, le plan de réussite 2018-2019 n'a pas fait l'objet d'une évaluation, mais les objectifs visés étaient les suivants :

Maîtrise du programme de formation (Instruire)

Réussite en français (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en français.
Réussite en mathématiques (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en mathématiques.

Réussite scolaire pour tous (Qualifier)

Soutien pédagogique différencié (Qualifier)	Mettre en place des activités et stratégies d'enseignement qui tiennent compte des besoins et capacités de tous les élèves afin de leur permettre de vivre des réussites à l'école.
Soutien aux élèves HDAA (Qualifier)	Offrir à tous les élèves HDAA le soutien dont ils ont besoin pour maximiser leur potentiel intellectuel.

Vie saine et active (Socialiser)

Mode de vie sain (Socialiser)	Instaurer une culture de la paix en développant des activités qui visent à contrer la violence et l'intimidation, à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes et à accepter les différences.
Mode de vie actif (Socialiser)	Mettre en place des activités sportives dans le but de développer chez nos élèves la culture du sport et de les inciter à en faire une pratique courante de leur quotidien

Le plan de réussite visait à mettre en place des moyens afin d'atteindre les objectifs poursuivis par le projet éducatif pour la réussite des élèves. De façon concrète, les élèves de l'école ont pu, par exemple, vivre des périodes de lecture partagée ou interactive, des ateliers d'écriture, utiliser la manipulation en mathématique et vivre des animations sur différents thèmes tels que le civisme, l'intimidation, l'estime de soi et l'anxiété, vivre différentes activités sportives (sortie plein air, patinage, défi des cubes d'énergie, etc.). De plus, en 2018-2019, les élèves du 2^e et 3^e cycle ont participé à un projet pilote visant à intégrer l'utilisation du numérique en classe dans les pratiques pédagogiques à des fins de soutien aux apprentissages.

Au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire, la mise en place du modèle d'intervention de réponse à l'intervention (RÀI) a été poursuivie. Ce



modèle d'intervention, soutenu par des communautés de pratique professionnelle, a permis notamment de consolider les pratiques enseignantes universelles, d'outiller les enseignantes du préscolaire et du 1^{er} cycle à observer et dépister les difficultés de leurs élèves en classe, à intervenir précocement à partir d'indicateurs de réussite reconnus par la recherche et d'agir sur les facteurs de protection des élèves. Ainsi, les interventions enseignantes ont été modulées afin de répondre aux besoins des enfants selon la réponse observée aux interventions faites en classe et en orthopédagogie. Cette intensification des services au préscolaire et au 1^{er} cycle souhaite venir protéger les élèves sur le plan de la littératie de manière à réduire les écarts à la fin du 1^{er} cycle et favoriser leur réussite dans leur parcours scolaire.

L'aide financière

Pour l'année 2018-2019, l'école a bénéficié de différentes mesures du Ministère de l'Éducation et Enseignement Supérieur (MEES) qui ont apporté une aide financière supplémentaire. Voici les principales : *Aide individualisée, Partir du bon pied maternelle 5 ans et 1^{re} année, Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année, Saines habitudes de vie, On bouge aux cubes, Agir autrement et Initiative des établissements.*

En ce qui concerne la mesure d'*Aide individualisée*, certains élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de leurs études et de leurs devoirs sur l'heure du dîner. Ce service a pu être prolongé jusqu'à la fin mai à l'aide d'une autre enveloppe budgétaire.

La mesure *Partir du bon pied* nous a permis d'engager une enseignante soutien à double fonction : une partie de tâche en orthopédagogie (orthopédagogie à la maternelle et en 1^{re} année) et une partie de tâche en enseignement (enseignante soutien en 1^{re} année). À la maternelle 5 ans, une ressource technique a été engagée à raison d'environ 9 h par semaine.

La mesure *Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année* nous a permis de bonifier les heures accordées en éducation spécialisée ainsi qu'en orthopédagogie.

La mesure *Saines habitudes de vie*, tant quant elle, nous a permis de soutenir en partie le projet du potager éducatif, la réalisation d'activités sportives et le « Défi, moi je croque! ».

Pour ce qui est de la mesure *On bouge aux cubes*, elle a permis d'engager une personne-ressource pour favoriser chez nos élèves l'adoption de saines habitudes de vie et de faire un plan d'action école qui a été approuvé par le conseil d'établissement. De nombreuses activités sportives ont été réalisées en cours d'année, tant du côté école que du côté du service de garde, soutenues en partie par cette mesure.



La mesure *Initiative des établissements*, nous a permis entre autres d'investir dans l'achat de livres de langue anglaise, de nous procurer de la littérature jeunesse (albums et romans) pour l'enseignement en classe, de bonifier les livres de la bibliothèque de l'école et des classes, de faire l'achat de matériel didactique en mathématique et en français et de soutenir des activités culturelles.

Avec l'aide financière de la mesure *Agir autrement*, nous avons pu soutenir la réalisation de notre plan de réussite. Nous avons notamment appuyé le déploiement de notre nouveau code de vie, fait l'achat de nouveau matériel pédagogique pour le soutien aux élèves HDAA, libéré des enseignants pour de la formation et des rencontres de concertation.

De son côté, avec la mesure *Mesures probantes et innovantes*, nous avons complété la tâche de l'orthopédagogue pour offrir de l'intervention en littératie pour la maternelle et la 1^{re} année.

De plus, nous avons reçu un montant supplémentaire en cours d'année lors de la révision budgétaire. Cet ajout nous a permis de réaliser du tutorat en mathématique pour des élèves en échec dans cette discipline, d'ajouter des heures en éducation spécialisée afin de répondre à des besoins d'élèves et de libérer les enseignants dans le cadre de la réalisation du nouveau projet éducatif de l'école.

Suite à un appel de projets 100 degré de Québec en forme, auquel nous avons soumis un projet, nous avons la bonne nouvelle de nous voir octroyer un montant de 5 370\$ pour le projet déposer « Cultiver l'avenir ». Ce montant est entièrement dédié à la poursuite du potager éducatif de l'école.

En plus d'une aide financière de la Fondation NDSC pour la sortie au centre de plein air du Chalet du pont rouge, d'autres montants ont été reçus au cours de l'année 2018-2019 : un don de la Caisse Populaire de la Baie de Gaspé a été utilisé pour la sortie plein air au Chalet du pont rouge, une commandite de la pharmacie Uniprix et de l'entreprise Pro-Nord réfrigération a permis d'offrir les agendas scolaires à tous nos élèves et une commandite d'IGA a été utilisée afin d'offrir gracieusement le dîner de fin d'année aux élèves. Nous avons, de plus, reçu un montant de la Ville de Gaspé pour une sortie en plein air.



Les activités scolaires

Tout au long de l'année 2018-2019, l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur a été le théâtre de nombreuses activités scolaires à caractère pédagogique, artistique, sportif et culturel. Toujours en lien avec le projet éducatif de l'établissement, ces activités ont contribué à la motivation et, par le fait même, à la réussite des élèves.

En voici des exemples :

- Activités sportives reliées à la mesure « On bouge aux cubes »;
- Visite d'Orbie, illustratrice, pour des ateliers sur le processus de création d'un livre;
- Visite de Jako Boulanger, artiste potier;
- Parlement étudiant et voyage du Parlement à Québec;
- Élevage de saumoneau;
- Expo-sciences;
- Spectacle de Noël à la salle de spectacle du C.E.-Pouliot;
- Activités parascolaires diverses : volleyball, soccer, midi « bouge aux cubes », badminton, club de lecture, improvisation et activité de patinage du vendredi midi;
- Projet de potager éducatif pour tous les élèves de l'école;
- Spectacle de fin d'année des maternelles;
- Activités culturelles : pièce de théâtre et spectacle de danse;
- Sorties de plein air : glissade au chalet du Pont rouge et promenade à Penouille;
- Activités de sciences et visite de l'école C.-E. Pouliot (6^e année);



- Pièce de théâtre des élèves de 5^e année à la salle de spectacle de Gaspé (collaboration du Camp théâtre de l'Anse);
- Activité de fin d'année au centre communautaire de Cap-aux-Os;
- Séjour au Camp Bellefeuille pour les élèves de la 6^e année;
- Visite de la troupe de théâtre Parminou pour une prestation théâtrale à l'école;
- Souper des finissants;
- ...

En ce qui concerne le Parlement étudiant de l'école, qui a été chapeauté par M. Daniel Sigouin cette année, voici le résumé des travaux du Parlement étudiant au cours de la présente année scolaire :

Bilan de la 7e Législature (2018-2019)

Élections du 5 octobre 2018

- Beaucoup d'engouement : 41 candidats (un record) pour pourvoir 15 postes, soit 2 députés par classe et un poste de premier ministre!
- Belle campagne électorale : affiches colorées, dépliants, signets et plusieurs façons originales de convaincre les électeurs, et ce dans le respect des règles établies!

PREMIÈRES LEÇONS APPRISES :

- *L'importance du respect des règles dans un processus démocratique*
- *L'art de la conviction*
- *Et pour certains... la gestion du stress!*

DEUXIÈME LEÇON APPRISE :

- *La prise de décision*

Puis, après l'élection, le Premier ministre a dû prendre ses premières décisions : nommer son Conseil des ministres parmi les députés élus.

Nos parlementaires 2018-2019 :

- Noémie Fournier, députée de la classe de maternelle
- Andréanne Dion-Dumaresq, députée de la classe de maternelle
- Fabrice Cabot, député de la classe de 1^{re} année
- Olivier Fournier (Clémence Petitpas), député de la classe de 1^{re} année

- Colin Bernier, député de la classe de 2^e année
- Lily-Charlotte Spain, députée de la classe de 2^e année
- Siméon Simard, député de la classe de 3^e année
- William Synnott, député de la classe de 3^e année
- Éloi Cabot, ministre de la Sécurité des élèves, député de la classe de 4^e année
- Audrey Fournier, députée de la classe de 4^e année
- Julien Côté, ministre de la Santé et des Activités sportives, député de la classe de 5^e année
- Émile Daoust-Murray, député de la classe de 5^e année
- Mia Brière-Fournier, ministre de l'Éducation et des Activités culturelles, députée de la classe de 6^e année
- Ellie Couturier, ministre de l'Environnement, députée de la classe de 6^e année
- Angélica Dubé, première ministre

La 7^e Législature (24 octobre 2018 – 29 mai 2019)

En tout, nous avons tenu 7 sessions parlementaires. Qu'avons-nous fait durant toutes ces séances ? Plein de choses... !

1)Initiation à la vie démocratique :

- La signification de la prestation d'un serment
- Qu'est-ce qu'un ordre du jour (ou un feuilleton) ?
- Qu'est-ce qu'un procès-verbal ?
- Comment adopte-t-on une loi ?
- Qu'est-ce qu'un avis de motion ?
- Le respect du droit de parole
- L'art d'argumenter efficacement ses suggestions

2)Suggestions d'activités scolaires (à plusieurs reprises)

- Pour chaque événement scolaire, le Parlement propose des suggestions à l'équipe-école et à la Lieutenant-Gouverneure
- Les députés votent pour leurs choix et les plus populaires sont proposés

3)Modification d'un projet de loi

- Projet de loi #6 : Loi sur l'organisation d'activités par le Parlement
Cette modification visait à permettre à deux élèves s'étant impliqués dans la vie sociale et démocratique de l'école d'accompagner le Parlement lors du voyage de fin d'année à l'Assemblée nationale

- Depuis 2012, 7 Lois ont été adoptées par le Parlement étudiant

4) Modification des règles électorales de l'école

- À partir de l'année scolaire 2019-2020, chaque élève pourra déposer 2 votes lors de l'élection de début d'année, soit un vote pour chaque député élu

5) Promotion des activités parlementaires

- Affiche réalisée par les parlementaires afin d'être plus facilement identifiable dans l'école
- Tournée des classes afin de rappeler à chacun qui sont leurs députés et quel est leur rôle
- Mise en place d'une boîte à suggestion pour tous les citoyens (des dizaines de suggestions reçues et étudiées en session!)
- Affichage des comptes-rendus des sessions parlementaires et des projets de Loi sur le babillard du Parlement
- Tenue d'un second Salon du Parlement où tous les parlementaires ont été impliqués dans la préparation et la diffusion

6) Mise en place d'un comité environnemental

- Création d'un comité environnemental visant à poursuivre les démarches entreprises l'année précédente pour établir la certification environnementale de l'école
- Participation du comité au Défi Bâtir ma région et création de capsules environnementales visant à sensibiliser les jeunes et la population à de saines pratiques environnementales

7) Répondre aux choses qui dérangent les jeunes

- Par exemple : projet de nettoyage de la cour d'école, bal des finissants, discussions sur l'intimidation et la violence à l'école, et les façons de contrer ces situations, etc.

8) Répondre aux demandes de consultations de la Lieutenant-Gouverneure

- Par exemple : activités sportives ou culturelles, choix de couverture de l'agenda 2019-2020, etc.

9) Activités du Conseil des ministres

- Établissement des règles qui régiront les candidatures pour permettre la participation des élèves qui soumettront leur candidature pour le voyage à Québec
- Évaluation des candidatures pour déterminer les récipiendaires qui accompagneront le Parlement à l'Assemblée nationale

10) Voyage à l'Assemblée nationale à Québec (15-17 mai 2019)

- 14 parlementaires, 2 élèves dont l'implication à l'école a été reconnue par le Parlement et 6 parents accompagnateurs se sont rendus à l'Assemblée nationale (voyage de groupe, visite de l'Assemblée nationale du Québec, Musée de la civilisation, Forts-de-Lévis)
- Repas au restaurant Le Parlementaire
- Rencontre avec la députée de Gaspé (Méganne Perry-Mélançon), qui leur a permis de visiter son bureau, l'une des salles où les projets de loi sont étudiés, ainsi que la salle de presse.
- Bref, plusieurs occasions d'apprentissage et privilèges pour nos députés durant ce voyage !



11) Participation parentale


- En plus de parents accompagnateurs présents au voyage à l'Assemblée nationale, 2 parents se sont impliqués à plusieurs occasions au cours de l'année pour assister le président lors des séances mensuelles tenues par le Parlement étudiant ainsi que lors de l'élection de début d'année, soit M. Stéphane Dumaresq et Mme Nadia Langlais

Ce fut donc une 7^e Législature bien remplie et formatrice pour les jeunes qui ont choisi de s'impliquer et qui ont été élus par leurs pairs afin de les représenter!

Objectifs atteints

En début d'année, nous visions les objectifs suivants :

- ✓ Initier les jeunes à la vie démocratique
- ✓ Développer le sens des responsabilités des jeunes
- ✓ Développer l'assurance et le leadership de nos jeunes

 Faire participer les jeunes à la prise de décisions dans leur école

Les objectifs ont été atteints et le bilan est suffisamment positif pour que, unanimement, le Parlement, l'équipe-école et le Conseil d'établissement décident de démarrer une 8^e Législature en 2019-2020! On aura donc une nouvelle élection à l'automne pour tous les candidats! Cette 8^e Législature sera sous la responsabilité de M. Daniel Sigouin.

Les activités bénévoles

L'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur a également été le lieu de plusieurs activités qui ont été possibles grâce à l'implication bénévole de parents et de membres de la communauté. À ce sujet, nous soulignons le travail de nos bénévoles à la bibliothèque, l'implication de nos membres du conseil d'établissement et de notre Fondation, la participation parentale dans le cadre du potager éducatif, l'implication parentale pour les activités du parlement étudiant, lors d'activités en classe et lors des sorties éducatives... Grâce à toutes ces actions, le partenariat école famille communauté prend tout son sens et contribue à enrichir le vécu éducatif de nos enfants.

Pour la suite...

L'année 2019-2020 sera la 1^{re} année de mise en œuvre de notre nouveau projet éducatif (2019-2022) adopté en juin dernier pour la réussite éducative de nos élèves. Ce projet s'actualisera dans le cadre d'un plan d'action dont les moyens seront choisis par l'équipe-école. Le projet éducatif guidera nos actions pour les prochaines années à venir.

En conclusion

C'est en mettant au cœur de nos préoccupations la réponse aux besoins éducatifs de l'élève, en s'appuyant sur les pratiques éducatives reconnues par la recherche, en favorisant une collaboration école-famille respectueuse et dynamique ainsi qu'en poursuivant la collaboration avec les ressources de la communauté que l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur réalisera son importante mission celle d'instruire, de socialiser et de qualifier les jeunes qui lui sont confiés. D'ailleurs, l'atteinte de cette grande mission est directement proportionnelle à l'engagement de tous les acteurs (élèves, parents, enseignants, personnel de soutien, communauté, municipalité, gouvernement ...) concernés par la réussite éducative.

C'est avec cet engagement profond envers la réussite éducative de tous ses élèves que toute l'équipe-école, en alliance avec l'élève, ses parents et la communauté, s'unira pour offrir les meilleurs services éducatifs possible pour nos citoyens de demain.

Patricia Rioux,
Directrice

Daniel Sigouin
Président

Signé le septembre 2019